

BUDGET PRÉVISIONNEL



Le budget prévisionnel est un document permettant d'anticiper les recettes et les dépenses. Il en existe deux sortes avec un prévisionnel « global » d'une association et un autre pouvant être établi « par action ». Un prévisionnel peut se construire soit, en partant des dépenses (afin d'évaluer les recettes à récolter pour les couvrir), ou bien à partir des recettes en établissant votre prévisionnel d'activité face aux dépenses nécessaires pour la soutenir.

Dans tout les cas il est primordial que le budget soit à l'équilibre (dépenses = recettes). La rédaction d'un budget vous permet aussi de répondre à certaines interrogations vis-à-vis d'un projet que vous souhaitez mener : quel est votre objectif ? Quels sont les moyens et besoins pour le réaliser.

POURQUOI

-  Anticiper les besoins financiers
-  Planifier efficacement les ressources pour réaliser un ou des projets
-  Il répond à plusieurs objectifs : Prévoir, piloter, partager, rechercher des fonds
-  Document indispensable pour obtenir des financements
-  Un outil de suivi interne et externe
-  Minimiser les risques

COMMENT

- 1** S'outiller d'un tableur (Excel)
- 2** Lister vos dépenses
- 3** Lister vos recettes
- 4** **Charges fixes** : qui se reconduisent chaque année (*salaire, loyer, impôts, assurances...*)
- 5** **Charges variables** : dépenses non récurrentes (*achats marchandises, location, affranchissement...*) qui varie en fonction de l'activité.

VOTRE CHECK-LIST

- Associer d'autres personnes
- Faire valider le budget prévisionnel par l'instance dirigeante
- Un budget prévisionnel excédentaire réduit ses chances d'obtenir le financement souhaité auprès de l'institution sollicitée.
- Grâce à une intelligence artificielle pédagogique embarquée dans [Teach Up](#), qui offre une expérience d'apprentissage en ligne qui s'adapte en temps réel au besoin de chacun.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[eFFBB](#)

